



Organisateur : Mairie de Toulon sur Allier

## 1. Rappel des objectifs du projet éducatif territorial (comité de pilotage)

**Garantir la continuité éducative et viser la réussite scolaire pour tous :**

- ✚ Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs, à travers une coopération renforcée entre les acteurs,
- ✚ Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation,
- ✚ Favoriser la réussite scolaire en offrant les meilleures conditions matérielles et pédagogiques aux enfants, dans le respect des projets d'écoles,.

**Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement :**

- ✚ Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous,
- ✚ Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant,
- ✚ Poursuivre la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences et la responsabilisation des enfants,
- ✚ Promouvoir la santé et le bien être des enfants dans toutes les actions éducatives,

**Développer la savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux :**

- ✚ Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable,
- ✚ Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations.

## 2. Le projet de direction :

### Une bonne communication :

- En matière de communication, ce n'est pas l'intention qui compte mais le résultat obtenu. Seule la réaction de notre interlocuteur nous renseigne valablement sur ce que nous avons réellement fait passer,
- Quand on communique, il faut veiller à sélectionner les informations et choisir la manière de les transmettre en fonction de la cible (enfants de différents âges, parents, élus, enseignants, bénévoles d'associations, et bien sûr les membres de l'équipe),
- Lorsqu'un agent communique vers l'extérieur (parents, associations, etc...), il renvoie une image de celle-ci, il devient en quelque sorte un porte parole...,
- Pour la communication avec les parents, l'animateur cherchera à la rassurer mais aussi à lui présenter les projets de son enfant qui sont mis en œuvre, à mettre en valeur la manière dont il participe et à donner envie aux parents de s'impliquer dans les projets et les activités,
- L'animateur construit son rôle de référence à des missions éducatives bien spécifiques qui se conjuguent avec celles de l'école et de la famille. Il faut qu'il connaisse et respecte ces deux principaux co-éducateurs, se faire connaître d'eux et rechercher le dialogue dans l'intérêt de l'enfant,
- Quand on a réussi à nouer des relations de partenariats dans l'environnement de la structure, il faut veiller à l'entretenir durablement... A nous de jouer !!!

### Construire la relation à l'enfant :

- Adopter en toutes circonstances une attitude laïque basée sur le respect de l'autre et de ses différences,
- Connaitre les différentes étapes du développement de l'enfant et ses besoins fondamentaux,
- Respecter le rythme de vie de l'enfant,
- Prendre en compte les besoins et les capacités des enfants pour concevoir des activités adaptées,
- Considérer tous les temps de la journée, comme des temps éducatifs, prétextes à des activités diverses,
- Faire une grande place au jeu, source d'apprentissage et de plaisir,
- Favoriser l'autonomie des enfants, contribuer à leur construction citoyenne et stimuler leur capacité d'écoute et d'ouverture,
- Valoriser la diversité des cultures, instaurer un climat d'écoute et de respect mutuel,
- Etre à l'écoute de l'expression des enfants et les accompagner dans la réussite de leurs projets, en privilégiant leur autonomie,
- Etre disponible et manifester son enthousiasme pour l'exercice de ce rôle auprès des enfants et au sein de l'équipe,

### La participation des enfants :

- Avant de se lancer dans une telle démarche, l'animateur apprécie le niveau de participation la plus adapté (capacités et expériences) pour l'enfant mais sans le minimiser !!!,
- L'animateur est attentif aux apprentissages nécessaires et aux conditions à réunir pour que les enfants gravissent progressivement l'échelle de la participation qui le conduit vers la réussite des ses projets,
- Les enfants porteurs de projets ont besoin d'encouragements et de la stimulation de l'animateur à se dépasser, consolider leurs acquis et accroître leurs potentiels,
- Pour instaurer une démarche participative dans la structure, il faut que l'organisation collective le permette, les règles de vie sont explicites et comprises de tous, que des temps de concertations existent, que les décisions soient prises de façon démocratiques, et que chacun connaisse, les rôles et places de chacun,
- En tant qu'animateur, accompagnateur de projets d'enfants, mieux vaut inciter et aider à faire plutôt que de faire à sa place et les faire réfléchir pour trouver des solutions,

### Faire équipe autour d'un projet :

- L'animateur contribue à l'éducation des enfants en référence à des valeurs qui sont explicitées dans le PEDT,
- L'animateur agit au sein d'une équipe qui élabore et met en vie un projet pédagogique qui précise ce que les animateurs proposeront aux enfants,
- La démarche d'élaboration de projets comporte plusieurs étapes qu'il est conseillé de respecter pour aboutir à des propositions qui répondent aux besoins des enfants et à l'ambition que l'on formule pour leur éducation,
- Les projets et activités proposés aux enfants doivent être respectueux de la réglementation en vigueur,
- L'animateur est un membre actif d'une équipe solidaire et cohérente qui s'organise et qui évalue son action au regard des objectifs qu'elle s'est fixés,
- L'évaluation permet de mesurer l'écart entre ce qui était prévu et le réalisé afin d'apporter les améliorations nécessaires,
- Tout en définissant le plus précisément possible son projet, l'équipe doit veiller à ce que l'expression et les propositions des enfants soient prises en compte,
- Etre animateur c'est évoluer, développer continuellement ses capacités, se remettre en question et évaluer sa progression au regard des objectifs de formation que l'on se fixe pour soi-même,

### Assurer la sécurité des enfants :

- Le meilleur moyen d'assurer la sécurité des enfants, c'est de prendre en compte leurs possibilités et d'être attentif à leurs besoins. Attention,

l'utilisation du téléphone portable à des fins personnel sur le temps de travail, ne doit se faire que dans des situations exceptionnelles et/ou ayant un caractère urgent,

- En préparant une activité dans toutes ses dimensions (aménagement de l'espace, choix des matériels, les étapes du déroulement, la place de chaque animateur, la marge d'initiative laissée aux enfants...) l'équipe d'animateur garantit la sécurité des enfants,
- Lorsque vous avez un doute, ou une interrogation, quant aux conditions de mise en œuvre d'une activité, prenez conseil et référez vous aux textes règlementaires,
- Soyez conscient qu'à tout moment vous êtes un modèle pour les enfants,
- Souvenez vous qu'un enfant difficile a souvent des problèmes personnels. Ne cédez pas à l'enfant « énervant » en lui criant dessus, confiez le à un autre animateur,
- Lorsque la situation d'un enfant vous semble complexe ou délicate, partagez vos questions en réunion d'équipe. Vous n'êtes jamais seuls !!!
- Soumis au devoir de réserve, vous ne devez pas ébruiter des événements concernant une situation professionnelle,
- Identifiez et maîtrisez votre propre rapport aux risques et aux situations conflictuelles,

### Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités :

- Tous les temps de vie de l'enfant contribuent son éducation et peuvent être source de plaisir et d'épanouissement,. Ils nécessitent de la part de l'animateur la même attention et la même qualité de préparation,
- Pour organiser la vie quotidienne et orienter son choix d'activité, l'animateur se réfère aux besoins fondamentaux des enfants, aux possibilités qui caractérisent leur stade de développement et aux objectifs du projet pédagogiques,
- Le jeu est l'activité première de l'enfant. La dimension ludique doit avoir une grande place dans les activités mais aussi sur tous les autres temps !!!
- Pour que l'activité soit plus qu'une occupation ponctuelle proposée aux enfants, elle doit s'inscrire dans un projet d'animateur ayant des objectifs à atteindre,
- Le choix des activités dans un projet doit être variés, les supports peuvent être différents...
- Dans les temps de vie quotidienne et au cours des activités, l'animateur veille au bien être des enfants et à leur participation active. Il encourage, valorise, aide chaque enfant, et reste à l'écoute des idées qu'il exprime pour bâtir de nouveaux projets,
- La préparation des activités doit être minutieuse et rigoureuse du point de vue de l'aménagement des espaces, du matériel (préparation, rangement et nettoyage), des étapes de déroulement pour en garantir la qualité et assurer la sécurité.

### 3. Situation Initiale aux Projets Pédagogiques

#### Avec lecture du Règlement Intérieur

##### ✚ Organisation générale : plusieurs nouveautés

- Réunion de coordination :
  - Mairie : Lundi 9h30 (Sébastien),
- Service : Lundi 13h30/15h (Sébastien, Christelle et Andréa)
- Réunion d'équipe avec un ordre du jour établi sur le trimestre,
  - Jeudi de 14h à 15h
- Temps de formation animateur une fois par mois : Thème à décider
  - Vendredi de 14h à 15h
- Etablissement des **fiches de postes** afin de reprecisez « qui fait quoi ? » Version 2015/2016
- Deux entretiens par an seront organisés avec le responsable du service. Un entretien annuel aura lieu avec le maire
- **Communication Interne** :
- Cahier de liaison par groupe qui restera dans les classeurs, ils seront à la disposition de tous. Bien informer tous nos collègues. Ce cahier sera remis à Sébastien tous les jours sur son bureau pour 9h maxi (sauf le mercredi). Il les remettra dans les classeurs avant midi,
- Règlement Intérieur Interne,
- Fiche demande de travaux,
- Protocole sanitaire et assistant sanitaire : Christelle,
- P.A.I. : établissement d'un document et rencontre avec les familles et le directeur de l'école
- **Classeur de présences/liaison** : organisation matin midi et soir, lien avec l'école maternelle,
- Rencontre avec les enfants dès la première semaine de Septembre pour leur lire le règlement intérieur et mettre en place les règles de vie qui seront validées par un vote,
- **Réunion de bilan avec les enfants une fois par trimestre et par classe. Suivi par Christelle**
- Planning des congés annuels des agents, voir document annuel.
  - Temps d'information sur les périodes non travaillées et congés annuels

##### ✚ Pause méridienne :

- Accueille en moyenne 80 repas enfants par jour
- 1 PAI Alimentaire : Gasc Julianna
- Deux services : 1 par école,
- Effectif régulier en fonctions des jours,
- Un responsable et 4 animatrices,
- **Organisation des tables** : 5 \*6 en maternelle et 8\*7 en primaire

## 4. Projet Pédagogique

### Fonctionnement :

- Ouvert tous les jours de classe, pour tous les enfants scolarisés à Toulon sur Allier,
- **Horaires** : de 12h15 à 14h, et le mercredi de 12h à 13h30,
- **Pour le mercredi possibilité de récupérer votre enfant de 12h à 12h15 ou de 13h15 à 13h30 dans la cour de l'école Saint Exupéry,**
- **Locaux utilisés** : Cantine scolaire et cours écoles maternelle et primaire,
- Obligation de fournir la fiche de renseignements administratifs et sanitaires,
- La commune assure :
  - L'élaboration et l'équilibre des menus adaptés aux enfants,
  - La commande et la gestion des produits,
  - La facturation mensuelle des repas,
  - La surveillance du temps du repas, des jeux à l'extérieur et de l'hygiène,
- La cuisine est préparée par deux agents municipaux et la surveillance de la cantine est assurée par 4 animateurs (2 par service). Pas de réglementation sur l'encadrement.

### Tarification et facturation :

**La facturation des repas sera établie mensuellement par la Mairie. Vous recevrez une facture éditée par le Trésor Public.**

**Prix du repas enfant : 2.30 €,**

**Prix du repas adulte : 4.60 €,**

**Prix du repas pour un enfant ayant un PAI : 0.20 €**

### Objectifs éducatifs :

- Permettre aux enfants de passer un moment de détente et de convivialité, en limitant le bruit à l'intérieur,
- Inviter les enfants à goûter de nouveaux goûts, sans insister,
- Amener l'enfant à être responsable, (ex : couper les aliments)
- Amener l'enfant à être de plus en plus autonome, (ex : débarrasser les tables)

- Permettre à l'enfant de choisir et d'agir dans le respect des règles,
- Etablir des règles de vie communes avec les enfants, ayant pour socle le respect des personnes et du matériel,
- Compléter son apprentissage du respect des règles fondamentales de la vie en société,
- Respecter le rythme de vie de chaque enfant. Tous les enfants ne mangent pas à la même allure,

### Rôle des animateurs :

- Veiller à ce que les repas se passent dans le calme et la sérénité,
- Veille à la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant, il est à l'écoute des enfants, et il lui apporte son aide si nécessaire,
- Veille au respect de l'hygiène (sanitaires, lavage des mains et pour la Colline lavage des dents), des règles de vie et du rythme de vie de l'enfant (amener les enfants à la sieste)
- Participe à l'élaboration du projet pédagogique, et il met en place des actions afin d'atteindre les objectifs éducatifs,
- Information aux familles à travers le cahier de liaison, en cas d'urgence prévenir Sébastien ou Christelle,

### Lien avec les familles :

- Le directeur et les animateurs sont disponibles pour répondre à toutes les interrogations des familles,
- Un cahier de liaison sera mis en place entre tous les différents temps de la journée afin d'informer les familles sur un problème rencontré au cours de la journée,
- **Si l'enfant est en faute avec les règles de vie établies des sanctions seront prises : IL FAUT S'Y TENIR !!!**
  - a. L'enfant est averti deux fois,
  - b. L'enfant est mis à l'écart pendant 15 minutes afin de réfléchir sur son acte,
  - c. Les parents sont alertés par un animateur à l'aide du cahier de liaison,
  - d. Une rencontre est organisée entre les parents et le directeur de la structure,

## Déroulement de la pause méridienne :

**Il faut impérativement vérifier  
les états de présences des enfants dans les cahiers de cantine !!!**

### **Pour les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis**

#### **Groupe des Maternelles :**

- 12h15-13h : Repas,
- 13h-14h : Hygiène, brossage des dents et temps calme ou jeux extérieurs,
- La classe de Mme Nellier sera couchée dans le dortoir et la classe de Mme Pierre sera dans la salle de jeux pour un temps calme. L'organisation s'affinera au fur et à mesure du temps et en fonction des enfants

#### **Groupe des Primaires :**

- 12h15-12h50 : Jeux extérieurs et passage aux toilettes
- 12h50-13h35 : Repas puis jeux extérieurs de 13h35 à 14h,

### **Pour les Mercredis**

#### **1 seul service :**

- 12h 12h15 : Accueil des enfants dans la cour + départs de certains, deux animatrices (Pascale et Mathilde) iront chercher les enfants de la Colline,
- 12h15 13h15 : Service Christelle et Mathilde
- 13h15/13h30 : Départ des enfants n'allant pas à l'ALSH,
- Les petits seront couchés par Pascale à partir de 13h10 si le repas est terminé,

#### **Organisation humaine :**

	<b>La Colline</b>	<b>Saint Exupéry</b>
<b>12h15 - 13h</b>	Ghislaine et Bernadette	Mathilde et Christelle
<b>13h -14h</b>	Christelle et Pascale	Mathilde et Bernadette



**Signature des membres de l'équipe :**

Pascale Bile

Mathilde Bonnarde

Maguy Diot

Christelle Hélie

Bernadette Leboucher

Rousseau Ghislaine

Vergne Sébastien

Vial Françoise